

ADMINISTRATION COMMUNALE DE PETANGE

CONSEIL COMMUNAL

Les membres du conseil communal se réuniront le **9 décembre 2019** en la salle des séances à l'Hôtel de Ville, pour délibérer sur les objets suivants:

ORDRE DU JOUR

Séance à huis clos (14.00 heures)

1. Personnel
 - 1.1. Promotion d'un fonctionnaire communal – décision.
 - 1.2. Démission volontaire d'un fonctionnaire communal – décision.

Séance publique (14.15 heures)

2. Communications du collège des bourgmestre et échevins
3. Administration générale
 - 3.1. Nomination d'un membre dans la commission de l'économie et du commerce local – décision.
 - 3.2. Nomination d'un membre dans la commission des affaires culturelles, touristiques et des festivités – décision.
 - 3.3. Création d'un nouveau site internet et d'une nouvelle identité visuelle pour les besoins de l'école de musique à Pétange: vote du décompte - décision.
4. Personnel: Création de divers postes de salariés (ancien employé privé) pour les besoins des maisons relais - décision.
5. Propriétés
 - 5.1. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Pétange, lieu-dit «Rue de l'Hôtel de Ville», de la part de M. Joseph Rausch – décision.
 - 5.2. Acte concernant l'acquisition de terrains sis à Pétange, lieu-dit «Rue de l'Hôtel de Ville», de la part de M. Enzo Antinori et Mme Adriana Di Giusto – décision.
 - 5.3. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Lamadelaine, lieu-dit «Rue de la Maragole», de la part de Mme Evelyne Marchetti et Mme Marguerite Marchetti – décision.
 - 5.4. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Lamadelaine, lieu-dit «Rue des Prés», de la part de M. Jean Lamesch et Mme Angèle Rongveaux – décision.
 - 5.5. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Lamadelaine, lieu-dit «Rue des Prés», de la part de M. Gérard Lucas et Mme Samara Da Silva Figuerêdo - décision.
 - 5.6. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Lamadelaine, lieu-dit «Rue des Prés», de la part de M. Robert Lucas et Mme Francesca Moretti – décision.
 - 5.7. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Lamadelaine, lieu-dit «Rue des Prés», de la part de M. Fernand Sitz et Mme Hélène Maar – décision.
 - 5.8. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Lamadelaine, lieu-dit «Rue des Prés», de la part de Mme Dorothée Breda – décision.
 - 5.9. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Lamadelaine, lieu-dit «Rue de la Providence», de la part de M. Charles Martin et Mme Nora Schmitz – décision.
 - 5.10. Acte concernant l'acquisition gratuite d'un terrain sis à Pétange, lieu-dit «Rue de l'Hôtel de Ville», de la part de la société Alexandre Loc SARL – décision.
 - 5.11. Acte concernant l'acquisition gratuite d'un terrain sis à Pétange, lieu-dit «Rue de la Chiers», de la part de Mme Elisabeth Cruchten – décision.
 - 5.12. Acte concernant l'acquisition gratuite de terrains sis à Rodange, lieu-dit «Chemin de Brouck», de la part de la société Immo Lorena SA – décision.
6. Vie associative
 - 6.1. Statuts de l'association «Funny Street Peoples ASBL» - information.
 - 6.2. Dissolution de l'association subsidiée «Et war emol... ASBL» - décision.
7. Transports et communications: Ratification du règlement temporaire d'urgence concernant des travaux d'assainissement des regards de la canalisation publique dans la rue de l'Hôtel de Ville à Pétange – décision.
8. Budget rectifié et budget: Discussions et appréciations des conseillers communaux - réponses du collège des bourgmestre et échevins.

Ainsi arrêté à Pétange, le 29 novembre 2019
Pour le collège des bourgmestre et échevins:

Le secrétaire,
Mike Braun

Le président,
Pierre Mellina
